

Formation continue

Cours proposés par la Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois (CPP)

Renseignement et inscription : tél. 058/ 796.33.79

Programme 2019



Die Gewerkschaft
Le Syndicat
Il Sindacato

Le programme de cours 2019 en un coup d'œil

1. Brevet fédéral de contremaître jardinier (formation supérieure)
2. Maîtrise partielle de conducteur de travaux (formation supérieure)
3. Maîtrise fédérale d'horticulteur-trice jardinier-ère (formation supérieure)
4. Formation pour formateur d'apprentis en entreprise
5. Arrosage résidentiel et municipal
6. Etang et biotope
7. Béton
8. Fleurs sauvages, reverdissement, végétalisation
9. Gazon : création, maintenance, gazon pré-cultivé
10. Gazon : maintenance des places de sport – OH Semences
11. Gazon : semis et entretien des gazons – Semences UFA
- 11 B. Prairies fleuries et gazons fleuris – Semences UFA
12. Machiniste
13. Management de chantiers pour ouvriers et chefs d'équipe
14. Management de chantiers pour cadres
15. Permis de conduite avec remorque, cat. BE
16. Permis de traiter en horticulture
17. Premiers secours en horticulture paysagère
18. Cours de base solution de branche – Sécurité au travail et protection de la santé
19. Sécurité lors de l'utilisation des petites machines (tondeuse, débroussailluse, taille-haie, motoculteur)
20. Prévention des douleurs dorsales
21. Arrimage de charges en horticulture
22. Véhicules de manutention en horticulture
23. Produits toxiques, orientation pratique
24. Sécurité lors des travaux de taille des arbres d'ornement
25. Technique d'accès aux arbres
26. Utilisation de la tronçonneuse
27. Cours de bûcheronnage A – Bases du bûcheronnage
28. Comment reconnaître les arbres dangereux
29. Cours du catalogue de JardinSuisse
30. Cours de français pour employés paysagistes

Objectif

Afin de favoriser le perfectionnement professionnel, les partenaires sociaux signataires de la convention collective de travail des paysagistes vaudois (CCT) proposent un programme de cours ouvert à tous les employés paysagistes d'entreprises soumises à la CCT et dont les frais sont pris en charge par le fonds paritaire.

1. Brevet fédéral de Contremaître jardinier (formation professionnelle supérieure)

Informations : Mme Nadia Macherel, tél. 026/ 305.55.63

Inscriptions : www.brevethorticole.ch

Les frais de formation et les frais d'examens sont pris en charge par la FONPRO conformément à son règlement. Les demandes sont à adresser directement à la FONPRO accompagnées des attestations usuelles de l'école et des preuves de paiement.

Les frais seront remboursés à la personne ou à l'entreprise ayant avancé les frais.

La perte de gain est prise en charge par le Fonds paritaire à raison de fr. 230.00 par jour de cours (les samedis ne sont pas compensés).

Les justificatifs sont à envoyer à la CPP.

2. Maîtrise partielle de conducteur de travaux (formation professionnelle supérieure)

Informations : Mme Nadia Macherel, tél. 026/ 305.55.63

Inscriptions : www.brevethorticole.ch

La perte de gain est prise en charge par le Fonds paritaire à raison de fr. 265.00 par jour de cours (les samedis ne sont pas compensés).

Les justificatifs sont à envoyer à la CPP.

3. Maîtrise fédérale d'horticulteur-trice jardinier-ère (formation professionnelle supérieure)

Informations : Mme Nadia Macherel, tél. 026/ 305.55.63

Inscriptions : www.brevethorticole.ch

Les frais de formation et les frais d'examens sont pris en charge par la FONPRO conformément à son règlement. Les demandes sont à adresser directement à la FONPRO accompagnées des attestations usuelles de l'école et des preuves de paiement.

Les frais seront remboursés à la personne ou à l'entreprise ayant avancé les frais.

La perte de gain est prise en charge par le Fonds paritaire à raison de Fr. 265.00 par jour de cours (les samedis ne sont pas compensés).

4. Formation pour formateur d'apprentis en entreprise

Pour engager un apprenti et obtenir l'autorisation de former, l'entreprise doit disposer d'un ou de plusieurs formateurs qualifiés ayant les capacités professionnelles et personnelles adéquates.

Informations sur : www.vd.ch/themes/formation/apprentissage/lentreprise/formateurs/

Les cours sont gratuits mais les participants doivent s'acquitter du montant de la documentation fournie. Une compensation de perte de gain pour l'employeur est prise en charge par la Commission paritaire.

5. Arrosage résidentiel et municipal

La formation « Réalisation et Entretien » permet d'acquérir les connaissances de base pour réaliser une installation, régler les différents composants en fonction des besoins des végétaux et assurer un entretien tout au long de l'année.

La formation « Conception » vous apprend, à réaliser une offre simple pour la mise en place d'un arrosage intégré correspondant aux aménagements paysagers existants ou à créer.

Durée : 8 heures 1er cours Réalisation et Entretien (maximum 12 personnes)
8 heures 2^{ème} cours Conception (maximum 12 personnes)

Dates : Réalisation et entretien : 19 février 2019
Conception : 20 février 2019

Prix : Fr. 70.— par formation (inclus repas et support de cours)
pris en charge par la CPP

Inscription : RMG Diffusion SA, La Conversion, M. Cédric Berthon,
tél. 021/ 791.02.77 ou mail infolausanne@rmg.ch

6. Etang et biotope

Pour ceux qui désirent ou doivent apprendre à étancher un biotope d'une manière simple, sûre et professionnelle. Contenu : Bases théoriques, soudure manuelle et à l'automate, angles extérieures et intérieures, revêtement tuyau, présentation des accessoires.

Durée : 1 jour, Sika-Schweiz AG, Industriestrasse, Allmend 4/Kurslokal Tiefbau.
6060 Sarnen

Dates : 21 janvier 2019 à Sarnen

Prix : Fr. 190.-- Hors taxe (repas compris), pris en charge par la CPP

Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch ou
tél. 058/ 796.33.79

7. Béton

Les différents aspects du béton seront présentés comme les constituants, les étapes du béton frais au béton durci, les causes et la prévention des altérations du béton.

Durée : ½ jour, horaire 08h30-12h00, chez Holcim SA, Cimenterie d'Eclépens

Date : A convenir, dès 10 personnes inscrites

Prix : Présentation et visite gratuite.

Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

8. Fleurs sauvages, reverdissement, végétalisation

Ce cours traitera des exigences des lieux de culture, des choix de mélanges possibles et de l'entretien à apporter à de telles plantations.

Durée : 1 jour, lieu à définir (Suisse romande), cours OH-Semences
Date : 23 mai 2019
Prix : Fr. 120.--, inclus repas et support de cours, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

9. Gazon : création, maintenance, gazon pré cultivé

Les participants se familiariseront avec le choix de mélanges possibles, les techniques de semis, la fertilisation des gazons, l'entretien et la rénovation.

Durée : 1 jour, ZI Les Ducats 4, 1350 Orbe, cours OH-Semences
Date : 11 avril 2019
Prix : Fr. 120.--, inclus repas et support de cours, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

10. Gazon : maintenance des places de sport – OH Semences

Ce cours abordera l'entretien des pelouses, la fertilisation efficace, la régénération pendant la pause estivale et l'utilisation du gazon pré-cultivé.

Durée : 1 jour, lieu Centre sportif La Tuilière, Rte de Romanel 20, 1018 Lausanne
cours OH-Semences
Date : 9 mai 2019
Prix : Fr. 120.--, inclus repas et support de cours, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

11. Gazon : semis et entretien des gazons – Semences UFA

Pour les professionnels des espaces verts et responsables d'entretien de terrains de sports. Sujets traités : connaissance des graminées et leur utilisation dans les mélanges gazon, pose du gazon de placage, lutte contre les mauvaises herbes et les maladies, semis et rénovation de terrains de jeux, fertilisation et plan de fumure, analyse de sol, entretien optimal des installations sportives et démonstration de machines.

Durée : 1 jour, 8h15 à 17h00, Fenaco. Semences UFA – Espaces verts
Lieu : à définir selon inscription
Dates : 11 avril 2019, délai d'inscription fin février 2019
Prix : Fr. 150.--, (inclus repas et support de cours) pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

11B. Prairies fleuries et gazons fleuris – Semences UFA

Pour tous ceux qui s'intéressent aux prairies riches en espèces, aux fleurs et graminées sauvages.

Sujets traités : associations végétales, graminées sauvages et fleurs sauvages, nouveau semis, les fleurs sauvages dans les villes, gestion des surfaces fleuries, surfaces de référence, production de semences CH.

Durée : 1 jour, 8h15 à 17h00, Fenaco. Semences UFA – Espaces verts
Lieu : Moudon et canton de Vaud
Dates : 14 mai 2019, délai d'inscription mi-mars 2019
Prix : Fr. 140.--, (inclus repas de midi, déplacement et support de cours)
pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

12. Machiniste

Ces cours sont organisés par la FVE.

Permis M1 (machines de 2 à moins de 5 tonnes)

Cours M1 : 5 jours de cours du lundi au vendredi. Examen 6 mois plus tard. Fr. 1'620.00, pris en charge par la CPP.

Renseignements : M. Marc Torri, tél. 021/ 342.34.48, marc.torri@ecole-construction.ch

Inscription : <https://www.ecole-construction.ch/formations/formation-continue/conducteur-trice-de-machines-de-chantiers/>

Cours M1 réduit. Pour ceux qui peuvent attester 5 ans d'expérience. : 4 jours de cours et examen compris, du mardi au vendredi. Prix Fr. 1'080.00, pris en charge par la CPP.

Renseignements : M. Jacques Blulle, tél. 021/ 342.34.77, jacques.blulle@ecole-construction.ch

Inscription : <https://www.ecole-construction.ch/formations/formation-continue/conducteur-trice-de-machines-de-chantiers/>

Cours M2 à M7

Cours M2 à M7 : 5 jours de cours du lundi au vendredi et 2 demi-journées le samedi.

Prix Fr. 1'320.00, pris en charge par la CPP. (Fr. 264.00 par machine supplémentaire)

Renseignements : M. Marc Torri, tél. 021/ 342.34.48, marc.torri@ecole-construction.ch

Inscription : <https://www.ecole-construction.ch/formations/formation-continue/conducteur-de-machines-de-chantier-m2-a-m7/>

13. Management de chantiers pour ouvriers et chefs d'équipe

Information sur les coûts de gestion d'une PME ainsi que sur la formation continue.

Durée : ½ jour, au Centre Patronal à Paudex
Dates : à convenir (après-midi), dès 6 personnes inscrites
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

14. Management de chantiers pour cadres

Ce cours est axé sur la gestion des coûts en complément de la direction d'une équipe ou d'un chantier.

Durée : 1 jour, au Centre Patronal à Paudex
Dates : à convenir, dès 6 personnes inscrites
Prix : Fr. 225.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : [cphpv@centrepatronal.ch](mailto:cpppv@centrepatronal.ch)
ou tél. 058/ 796.33.79

15. Permis de conduite avec remorque, cat. BE

En cas de réussite de l'examen, participation CPP : frais effectifs, selon justificatif, maximum de Fr. 500.--.

Les participants doivent demander auprès du Service des automobiles un permis provisoire pour passer l'examen.

Renseignements : www.vd.ch/san ou Lausanne tél. 021/ 316.82.10,
Aigle tél. 024/ 557.71.30, Yverdon-les-Bains tél. 024/ 557.65.10, Nyon tél. 022/ 757.52.90

16. Permis de traiter en horticulture

Ce cours et examen permet d'acquérir les dernières connaissances dans les domaines de l'écologie, de la législation environnementale, de la protection des plantes, des moyens de lutte, du machinisme horticole et de la protection des personnes.

Durée : 3 jours, Ecole d'agriculture du Valais à Châteauneuf
Date : 11 au 13 décembre 2019
Prix : Fr. 300.--, (cours et examen) pris en charge par la CPP
Inscription : Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia)
Tél. 022/ 546.68.23

17. Premiers secours en horticulture paysagère

Construit sur la base de situations réelles, ce cours permettra de découvrir les éléments importants en matière de secourisme lors d'accidents, d'intoxications, de malaises et d'adopter le comportement adéquat. Une part importante est accordée à l'application pratique des mesures d'urgence pour sauver la vie.

Durée : ½ jour, à Moudon ou en entreprise
Date : A convenir, 8 participants
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cphpv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

18. Cours de base solution de branche - Sécurité au travail et protection de la santé

(Module Q2 formation horticole supérieure Grangeneuve Institut agricole, Posieux)

Formation de Perco (pour nouveau adhérent à la solution de branche ou personne reprenant les tâches concernant la sécurité dans une entreprise déjà adhérente à solution de branche)

Durée : 3 jours, Grangeneuve Institut agricole, Posieux

Dates : 1^{ère} partie : jeudi 24 janvier 2019

2^{ème} partie : jeudi 31 janvier 2019

3^{ème} partie et examen : 14 février 2019

Prix du cours : *Fr. 670.--

Délai d'inscription : 9 décembre 2018

Inscription : <https://forms.grangeweb.ch/index.php/cftn/formation-sup-horticole/inscription-cours-perco-securite>

Renseignement : M. Dominique Petter d.petter@jardinsuisse.ch

*Prix de cours uniquement, les cotisations de membre à la solution de branche JardinTOP ne sont pas comprises.

19. Sécurité lors de l'utilisation des petites machines (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, motoculteur)

Cette formation a pour objectif principal de revoir les principaux risques lors de l'utilisation de ces petites machines et d'identifier les mesures de prévention à prendre en particulier en cas de problèmes. L'analyse d'accidents récents sera également incluse dans la formation ainsi que les nouveaux risques engendrés par les machines avec accu.

Durée : ½ jour le matin, à Moudon ou en entreprise

Lieu : ECA de Grange-Verney

Dates : 8 février 2019 et 5 mars 2019 : 8 participants

Prérequis : comprendre le français

Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP

Inscription : Commission paritaire, par mail : cppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

20. Prévention des douleurs dorsales

Ce cours est destiné à toute personne soucieuse de garder son dos (et l'ensemble de l'appareil locomoteur) en bonne santé et/ou de diminuer des douleurs existantes. Les participants apprendront à mieux connaître le fonctionnement de la « mécanique humaine », à identifier les risques qui la menacent, à trouver et mettre en œuvre des mesures concrètes pour la protéger, Pratique de gestes et postures, d'échauffement et de renforcement.

Durée : 1 jour, à Moudon ou en entreprise
Date : 12 février 2019, 8 participants
Lieu : ECA de Grange-Verney
Prérequis : comprendre le français
Prix : Fr. 300.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : [cphpv@centrepatronal.ch](mailto:cpppv@centrepatronal.ch)
ou tél. 058/ 796.33.79

21. Arrimage de charges en horticulture

L'arrimage non conforme d'une charge ou d'une machine sur une remorque ou sur un véhicule est dangereux et peut coûter très cher en cas de contrôle ou d'accident. De plus, le conducteur du véhicule risque de perdre son permis de conduire. Des moyens techniques et des mesures simples peuvent pourtant diminuer ce risque. Ce cours permettra de découvrir les éléments importants en matière d'arrimage et de chargement. Cette formation est préconisée en entreprise avec les véhicules, remorques et les différents équipements à arrimer.

Durée : ½ jour, en entreprise, Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
Date : 15 février 2019, 8 participants
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cphpv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

22. Véhicules de manutention en horticulture

L'utilisation de petits véhicules de manutention (petites pelles rétro, dumpers, brouettes à moteur, motofaucheuse) n'est pas sans risques et demande une formation minimale selon l'ordonnance sur la prévention des accidents. Cette formation a pour objectif principal de revoir les principaux risques lors de l'utilisation de ces petits véhicules et d'identifier les mesures de prévention à prendre en particulier pour éviter le renversement du véhicule. La formation sera complétée par des démonstrations de charge par essieux lors de travaux en pente.

Durée : ½ jour, en entreprise, Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
Date : A convenir, 6 participants maximum
Prix : Fr. 200.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cphpv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

23. Produits toxiques, orientation pratique

Après un bref rappel des risques basé sur une démonstration très visuelle, les participants connaîtront les différents EPI pour se protéger et pratiqueront l'équipement, l'application et le déséquipement. Une part importante sera aussi réservée à l'entretien des EPI et des filtres.

Durée : ½ jour, à Moudon (SPAA) ou en entreprise
Cours SPAA par Claude-Alain Putallaz
Date : A convenir, dès 10 participants (maximum 12)
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

24. Sécurité lors des travaux de taille des arbres d'ornement

Cette formation est destinée aux personnes effectuant les travaux d'entretien d'arbres d'ornement avec une expérience. Elle a pour objectifs de connaître la législation en matière de sécurité au travail pour les travaux en hauteur, identifier les principaux dangers lors des travaux en hauteur, positionner une échelle et tailler depuis l'échelle, connaître et utiliser adéquatement les EPI pour se sécuriser dans les arbres, effectuer un sauvetage d'urgence.

Durée : 1 jour, Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
Dates : 6 février 2019, 6 participants maximum
Prix : Fr. 350.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : cpppv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

25. Technique d'accès aux arbres

L'objectif de la formation est d'apprendre à choisir, à utiliser et à gérer les EPI contre les chutes de hauteur afin de se déplacer et créer un espace de travail dans l'arbre en toute sécurité. Les éléments suivants seront traités : technique de progression, technique de maintien au travail, analyse de risques et technique de sauvetage.

Support de formation et certificat : documents techniques, mise à disposition des EPI contre les chutes, certificat de formation et repas de midi.

Durée : 3 jours de cours et 1 jour d'évaluation (4 jours)
Lieu : Training Center Altimum à Palézieux
Dates : 19 au 22 février 2019, délai d'inscription : 1^{er} février 2019
19 au 22 mars 2019, délai d'inscription : 1^{er} mars 2019
8 au 11 octobre 2019, délai d'inscription : 20 septembre 2019
5 au 8 novembre 2019, délai d'inscription : 18 octobre 2019

Prix : Fr. 1'590.--, 4 jours, pris en charge par la CPP

Conditions d'admission : Age minimum : 18 ans, avoir une forme physique et une aptitude psychologique suffisantes pour les travaux en hauteur.

Inscription : Altimum SA Agence Petzl Suisse, contact : training@petzl.ch ou directement sur le site internet www.altimum.ch/acces-aux-arbres-module-de-base

26. Utilisation de la tronçonneuse

Le concept de ce cours est établi afin de satisfaire un public large, qui fait occasionnellement des travaux de bûcheronnage au sein d'une entreprise « jardiniers-paysagistes ».

Durée : 3 jours, au Centre de formation professionnelle forestière,
Le Mont-sur-Lausanne
Dates : 20 au 22 février 2019, délai d'inscription : 15 janvier 2019
20 au 22 mars 2019, délai d'inscription : 20 février 2019
Prix : Fr. 600.--, pris en charge par la CPP
Inscription : Commission paritaire, par mail : [cphpv@centrepatronal.ch](mailto:cpppv@centrepatronal.ch)
ou tél. 058/ 796.33.79

27. Cours de bûcheronnage A – Bases du bûcheronnage

Connaissances et applications des règles de sécurité, d'ergonomie et de prévention des accidents. Application pratique des bases du bûcheronnage. Comportement correct lors de l'emploi des machines.

Condition : le prérequis pour ce cours, est d'avoir suivi le cours de 3 jours (cours no 26) utilisation de la tronçonneuse.

Durée : 5 jours, Centre de formation professionnelle forestière, Le Mont-sur-Lausanne
Dates : 11 au 15 mars 2019, délai d'inscription : 15 février 2019
Prix : Fr. 950.--, pris en charges par la CPP
Inscription : Centre de formation professionnelle forestière, Le Mont-sur-Lausanne,
tél. 021/ 316.26.63

28. Comment reconnaître les arbres dangereux

Ce cours propose une introduction à l'analyse visuelle, connaissance de la biologie des arbres, comment lire un arbre par où commencer?, le descriptif des principaux champignons lignivores, utilisations des outils de diagnostics de base, préconisations, des études de cas, visites d'arbres in situ, tests pratiques des différentes méthodes d'analyses.

Durée : 1 jour, cours Arboristes-conseils Sàrl
Dates : 1^{ère} série : 27 février – 6 mars – 13 mars – 20 mars – 27 mars 2019
2^{ème} série : 6 novembre – 13 novembre – 20 novembre – 26 novembre 2019
Un nombre de 3 personnes minimum est requis par journée de cours.
Prix : Fr. 300.--, pris en charge par la CPP, Fr. 280.00 pour 2 personnes et
Fr. 260.00 pour 3 personnes de la même entreprise.
Inscription : Commission paritaire, par mail : cphpv@centrepatronal.ch
ou tél. 058/ 796.33.79

29. Cours du catalogue de JardinSuisse

Offre de cours de JardinSuisse, pris en charge par la Commission paritaire.

Inscription et renseignements : tél. 044/ 388.53.00, Mme Albertsen. www.jardinsuisse.ch

30. Cours de français pour employés paysagistes

Cours de langue française spécifiquement conçus pour les branches du paysagisme. Ces cours permettent d'acquérir un vocabulaire de base afin d'améliorer la communication dans la vie quotidienne, tout en offrant un apprentissage de la langue française spécifique à ces secteurs professionnels, ainsi que les informations relatives au droit du travail.

Contenu

Les thèmes traités s'articulent autour du monde du travail, de la famille, de l'habitat, de la formation, des rapports sociaux, des loisirs, de la prévoyance professionnelle et des assurances.

Afin de faciliter le processus d'intégration, les apprenant-e-s ont accès aux informations et documents relatifs au domaine social et professionnel et les activités autour des institutions et organismes régionaux promouvant l'intégration sont prévues.

Public

Ces cours sont ouverts à tous les adultes, hommes et femmes, de toutes nationalités, qui connaissent l'alphabet latin et qui ont déjà un niveau de base de français.

Durée : 52 périodes en cours du soir ou le samedi matin

Dates : 1^{er} semestre du 28 janvier au 21 juin 2019,
délai d'inscription : 21 décembre 2018
2^{ème} semestre du 19 août au 20 décembre 2019,
délai d'inscription : 19 juillet 2019

Prix : une participation de Fr 100.- est demandée à chaque participant.

Inscription : Unia région Vaud, Lausanne, Mme Vérane de Benoit, tél. 0848 606 606,
verane.debenoit@unia.ch - www.unia.ch

Participation CPP et conditions

Conditions préalables

- Les entreprises doivent s'être acquittées de leur contribution au fonds paritaire des trimestres échus avant le début du cours.

Restrictions

- Les patrons indépendants sans personnel ne s'acquittant pas de la contribution paritaire ne peuvent bénéficier des prestations du fonds.
- Un participant ne peut pas s'inscrire à un cours s'il l'a déjà suivi.
- Pour les formations avec examen, seul un essai est pris en charge.

Montants pris en charge

- La totalité des frais facturés par l'organisateur du cours sont remboursés. (TVA pas prise en charge)
- Une indemnité forfaitaire de Fr. 300.-- /jour/employé est versée à l'employeur contre justificatif uniquement (lundi au vendredi).
- Pour les cours relatifs aux brevets et maîtrises, voir point 2 de la brochure.
- Le montant annuel pris en charge par entreprise est limité à un maximum de 80% du montant de la contribution annuelle versée par l'entreprise au fonds paritaire lors de l'année précédente.
- Si l'organisateur de cours propose un tarif préférentiel aux membres de l'association de Jardin Suisse, le montant pris en charge par la CPP sera au maximum du tarif préférentiel.

Montants non pris en charge

- Le salaire durant les jours inclus le viatique.
- Le repas lorsqu'il n'est pas compris dans les frais du cours.

Marche à suivre pour le remboursement

L'entreprise adresse sa demande de remboursement avec justificatifs (facture du cours et attestation et/ou perte de gain) selon le format type que vous trouverez sur le lien suivant :

<http://www.js-vd.ch/formation-et-tests-daptitude/formation-continue/>

à l'adresse suivante :

Commission paritaire des paysagistes vaudois, Case postale 1215, 1001 Lausanne

En cas de non-participation

Les entreprises dont les collaborateurs renonceraient à participer au cours sans motif prioritaire (maladie, accidents, décès) ne seront pas remboursées.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois

Case postale 1215 – 1001 Lausanne

Tél. 058/ 796.33.79 – Fax 058/ 796.33.82 – www.js-vd.ch



BULLETIN D'INSCRIPTION

Participant Madame Monsieur _____

Nom _____

Prénom _____ Date de naissance _____

Dép/Service _____ Titre/Fonction _____

Adresse privée _____

NPA _____ Localité _____

Tél. privé _____ Portable _____

E-mail privé _____

Employeur Nom de l'entreprise _____

Rue/N° _____ Case postale _____

NPA _____ Localité _____

Tél. prof. _____ Téléfax _____

Branche d'activité _____ E-mail prof. _____

Cours _____ Prix _____

Cours financé par employeur participant _____

Lieu et date _____

Signature du participant

Timbre et signature de l'entreprise

(en cas de paiement par l'entreprise)

A renvoyer par courrier ou par fax no 058/ 796.33.82 :

Commission paritaire professionnelle des paysagistes Vaudois

Case postale 1215 – 1001 Lausanne

Envoi par mail : [cphpv@centrepatronal.ch](mailto:cpppv@centrepatronal.ch)

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en contactant le secrétariat au
058/ 796.33.79